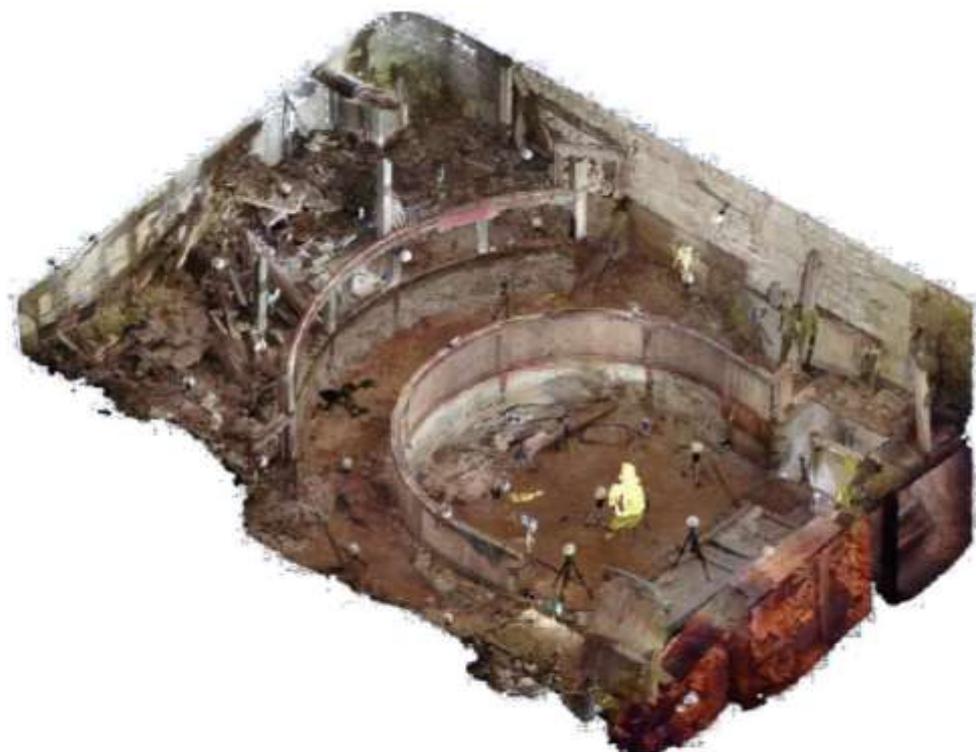




ACCORD-CADRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Procédure formalisée

PROGRAMME n° 2 : RESTAURATION DU THEATRE



22

Assistance à maîtrise d'ouvrage :

Pierre de Liens

24 bis, rue Paul Guieysse

56100 LORIENT

SARL unipersonnel au capital de 5 000 € - SIRET : 842 354 730 00017

RCS Lorient 842 354 730

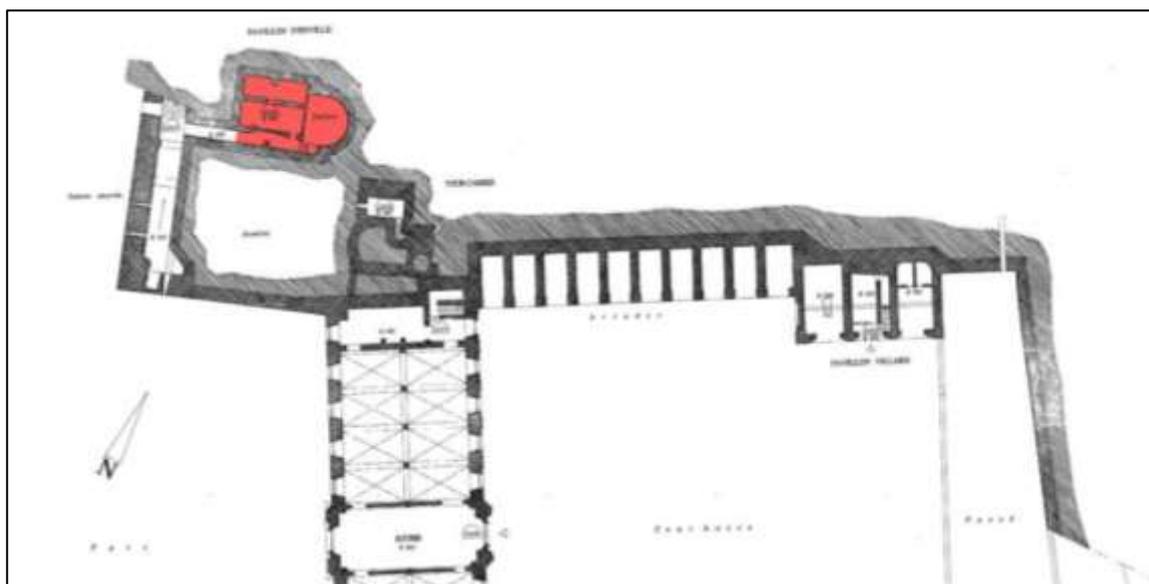
Police d'assurance : F69331C7302000 - Code APE : 7112 B



SOMMAIRE

1	Localisation du théâtre :.....	3
2	Etudes précédemment réalisées :	3
3	Périmètre de l'opération :	7
4	Plan du théâtre, au sein du pavillon d'Enville (voir tous détails en annexe à la consultation).....	8
5	Destination / usage du théâtre.....	9
6	Eléments de missions.....	16
7	Calendrier de l'opération	16

1 Localisation du théâtre :



2 Etudes précédemment réalisées :

- Mars 1994, Pierre André LABLAUDE : Etude préalable du théâtre et réalisation d'une maquette
Sommaire de l'étude :

CHAPITRE 1	Introduction	4
	Note de présentation	6
	Localisations	8
	Plan général du théâtre	9
	Dossier photographique	10
CHAPITRE 2	Recherche Documentaire	16
	Note préliminaire	17
1/	Analyse de la bibliographie sur les théâtres	18
-	Extraits	21
2/	Evocation des travaux d'extension et d'aménagement du Château de La Roche-Guyon au XVIII ^e	39
-	Tableau chronologique	42
3/	Etude des Archives du Val d'Oise	43
-	source	43
-	note et extraits	45
-	documents photographiques	50
CHAPITRE 3	Relevés définitifs	53
	Etablissement des plans généraux	54
-	Documents existants	54
-	Minutes de relevés	57
-	Relevés définitifs	64
	Etalement de la machinerie en plafond	71
	Etablissement des plans de détails pour la réalisation de la maquette	72
-	minutes de relevés	73
-	relevés de détails	78
-	plans détaillé pour la réalisation de la maquette	79

CHAPITRE 4	Diagnostic et analyse d'état	84
	Etat des lieux	
-	note de présentation	85
-	fiches descriptives de l'étude préalable	87
-	plan schématique des désordres	88
-	planches photos	91
	Evolution du théâtre	
-	note de présentation	94
-	plan état XVIII ^e - état XIX ^e	95
	Analyse de fonctionnement de la machinerie	
-	note de présentation	96
-	planches explicatives	97
-	dossier photographique des décors	101
	Analyse des décors	
-	interprétation des vestiges	106
-	approche d'un parti de restauration	116
-	rapport de Monsieur Gousset, Régisseur de l'OpéraRoyal du Château de Versailles	117
-	proposition de restitution des décors sur la maquette	133
CHAPITRE 5	Réalisation de la maquette	145
	Note de présentation	146
	Liste des sociétés consultées pour sa réalisation	147
	Cahier des charges	148
	Le candidat retenu	151
	Photos d'avancement de la réalisation	156
ANNEXE		164
-	proposition d'étude	165
-	lettre de commande	166

Liste des relevés effectués dans la cadre de l'étude :

La liste complète des relevés définitifs s'établit comme suit :

1	Désignation des plans		
2	Situation - plan de masse		
3	Localisation du théâtre		
4	Plan général		Ech. 1/200°
5	Coupe transversale		Ech. 1/200°
6	Plan des loges et de la galerie d'accès	Etat Actuel	Ech. 1/50°
7	Plan de la mezzanine des loges	Etat Actuel	Ech. 1/50°
8	Plan des dessous de la scène et accès au parterre	Etat Actuel	Ech. 1/50°
9	Plan de la scène et de la salle	Etat Actuel	Ech. 1/50°
10	Plan du balcon	Etat Actuel	Ech. 1/50°
11	Machinerie et décors en plafond	Etat Actuel	Ech. 1/50°
12	Coupe longitudinale du théâtre	Etat Actuel	Ech. 1/50°
13	Coupe - Elévation sur l'avant-scène	Etat Actuel	Ech. 1/50°
14	Coupe transversale sur la scène	Etat Actuel	Ech. 1/50°
15	Coupe - Elévation de la salle	Etat Actuel	Ech. 1/50°
16	Détails sur la rampe lumineuse	Etat Actuel	Ech. 1/20°
17	Détails des pupitres de musique	Etat Actuel	Ech. 1/10° 1/25°
18	Détails des balustres et des bancs	Etat Actuel	Ech. 1/10° 1/5°
19	Accès initial par la galerie des dessous	Etat Initial	Ech. 1/50°
20	Accès initial au parterre et à l'avant-scène	Etat Initial	Ech. 1/50°
21	Aspect initial du balcon	Etat Initial	Ech. 1/50°
22	Dispositions d'origine en coupe longitudinale	Etat Initial	Ech. 1/50°
23	Elévation de la salle dans son état d'origine	Etat Initial	Ech. 1/50°

Plan et conclusion du rapport rédigé par Jean Paul GOUSSET, régisseur de l'opéra royal du château de Versailles

I - INTRODUCTION
II - GENERALITES
1 - L'ensemble scène-salle
2 - La scène
III - LE PROSCENIUM ET LE CADRE DE SCENE
1 - Descriptif de l'état existant
a - Le mur de scène
b - Les loges d'avant-scène
c - La voûte du proscénium
d - Le trou du souffleur et la rampe
2 - Proposition de restauration
IV - LES DESSOUS
V - LES CINTRES
1 - Descriptif
a - Les frises
b - Les voûtes de fosse
2 - Equipement supposé
VI - LES CHASSIS DE COULISSE
1 - Les traces subsistantes
2 - L'exemple des autres théâtres
3 - Hypothèse de restitution
VII - LES ECLAIRAGES
1 - Au XVIII ^e siècle
2 - Aujourd'hui
VIII - LE CHAUFFAGE
IX - CONCLUSION

Avant d'engager une éventuelle restauration, des thèmes de réflexions (tels qu'une politique culturelle, des orientations de travaux etc.) devront être clairement énoncés avant de définir une vocation pour le théâtre et le château dans son ensemble. Il faudra tenir compte également des impératifs du XX^e siècle et ne pas sombrer dans le maniérisme de restitutions de spectacles anciens car il ne faut jamais perdre de vue qu'un spectacle est fait pour un public qui en un temps donné réagit avec sa sensibilité. Faut-il revenir à l'éclairage à la chandelle et à la lampe à huile même si chacun de nous se soit pris à en rêver? La réponse est évidente et il faudra pour la restauration agir comme au cours d'un spectacle, satisfaire le public en lui donnant de l'illusion et en faisant travailler son imaginaire.

- Aout 2013, Pierre André LABALUDE : étude préalable de diagnostic et de programmation du pavillon d'Enville et son théâtre

Sommaire Tome 1 et 2

CHAPITRE 1 : ANALYSE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE	5
- <u>Occupation du site de la Grande terrasse, du Moyen âge au début du XVIII^e siècle</u>	6
- <u>Hypothèses concernant la datation du Pavillon d'Enville</u>	14
- <u>Le projet du Pavillon d'Enville : analyse de trois esquisses</u>	16
- <u>La construction du gros-œuvre du Pavillon d'Enville 1740-1750</u>	23
- <u>Un premier aménagement du Pavillon d'Enville dans les années 1750-1760</u>	23
- <u>La démolition de la galerie troglodytique entre 1765 et 1768</u>	24
- <u>Le réemploi de décors anciens dans le Pavillon d'Enville</u>	25
- <u>Description du Pavillon d'Enville dans son état originel</u>	27
- Composition générale en élévation.....	27
- Composition générale en plan et distribution.....	29
- Aménagement et décors intérieurs.....	31
- L'appartement d'apparat – E201 à E212.....	35
- L'entresol – E301 à E307.....	48
- Les petits appartements – E 401 à E416.....	54
- <u>Vie du salon de compagnie au XVIII^e siècle</u>	74
- <u>Le théâtre de La Roche-Guyon</u>	75
- <u>Succession des biens de la duchesse d'Enville et modifications du Pavillon d'Enville au XIX^e siècle</u>	89
- <u>Extension de la protection du château au titre des Monuments historiques le 6 janvier 1943</u>	90
- <u>Occupation et bombardement du château 1941-1944</u>	90
- <u>Travaux réalisés sur le Pavillon au titre des dommages de guerre de 1945 aux années 1960</u>	92
- <u>Campagnes de restauration récentes des années 1980 – années 2000</u>	93
CHAPITRE 2 : ANALYSE GRAPHIQUE	3
- Relevé général du bâtiment.....	4
CHAPITRE 3 : DIAGNOSTIC D'ETAT DES OUVRAGES	26
- <u>Analyse sanitaire du clos et couvert du Pavillon d'Enville</u>	27
- <u>Analyse sanitaire des intérieurs</u>	27
- <u>Analyse sanitaire spécifique au théâtre</u>	86
- <u>Analyse des réseaux</u>	117
- <u>Synthèse</u>	122
CHAPITRE 4 : CAPACITES ET ORIENTATIONS DE REUTILISATION D'AMENAGEMENT ET D'EXPLOITATION	123
- <u>Potentialités de réutilisation du Théâtre</u>	125
- <u>Potentialités de réutilisation des autres espaces inoccupés du Pavillon d'Enville</u>	129
- Plans d'affectation correspondants.....	134
- Tableau de surfaces.....	143
- Analyse de la conformité aux normes de sécurité.....	144
- Intégration de dispositifs optimisant les économies d'énergie.....	147
CHAPITRE 5 : PROGRAMME D'OPERATION	151
- <u>Rappel des orientations de programme</u>	152
- <u>Descriptif sommaire des travaux</u>	154
- <u>Proposition de phasage et calendrier de réalisation</u>	1

- **Février 2019, Demande d'autorisation de travaux, Antoine Madelenat, ACMH, travaux de sauvetage**

Extraits de l'étude :

1. Rappel historique

« La seconde moitié du XVIII^e siècle voit se multiplier les salles de spectacle privées dans les résidences aristocratiques et bourgeoises. Les théâtres de société s'opposent aux scènes privilégiées par leur caractère strictement intime. Ils sont néanmoins le lieu de productions littéraires ou musicales de haut niveau. Dans ce contexte, les simples tréteaux provisoirement installés dans un salon ou un escalier, deviennent rapidement insuffisants et sont remplacés par des salles permanentes.

La duchesse d'Enville fait aménager à la Roche-Guyon, dès l'automne 1768, une salle de théâtre comprenant machineries et décors à l'instar des grands théâtres parisiens. De taille plus modeste, situé sous le Salon de compagnie et le Cabinet chinois, ce théâtre est luxueusement équipé, et permet la mise en scène de véritables représentations, avec changements de décor. Il peut accueillir 40 à 50 spectateurs. La salle de comédie de La Roche-Guyon est installée en sous-sol du pavillon d'Enville. La salle voûtée accueillant le théâtre à partir de 1768 semble néanmoins antérieure à la construction du pavillon. La fonction première de cet espace, réemployé comme salle de comédie, est inconnue. Il a probablement été construit au moment de la création de la terrasse d'Enville en 1660. »

2. Valeur patrimoniale

« Cette salle demeure, malgré son état de délabrement, un exemple rare de conservation in situ d'un ensemble authentique, comprenant encore des vestiges de ses fragiles éléments de machinerie et de ses décors.

(...) Le répertoire de ce théâtre de société est mal connu. Le goût de la duchesse et de son entourage pour les créations contemporaines est néanmoins évoqué dans la correspondance de cette dernière : l'opéra comique est alors un genre en plein essor. Grétry est invité à produire à La Roche-Guyon ses œuvres musicales un ou deux ans seulement après ses premiers succès parisiens. Il dit dans ses Mémoires avoir donné en ce lieu le prologue, intitulé *Momus sur la Terre*, qu'il a mis en musique sur un livret de C. H. Watelet. Le *Déserteur de Monsigny*, sur un livret en trois actes de Sedaine est également joué en 1770, ou encore la *Servante Maîtresse de Pergolèse*.

Aucune iconographie contemporaine de ce petit théâtre de société ne nous est malheureusement parvenue et les sources littéraires qui le mentionnent sont laconiques. Seule l'observation des décors encore en place et la consultation du charrier de La Roche-Guyon, conservé aux archives départementales du Val d'Oise, permettent de mieux connaître ses spécificités ainsi que l'évolution de ses aménagements successifs.

Le programme iconographique des décors semble témoigner de l'engouement contemporain pour les scènes pastorales. Des inscriptions sur les supports des toiles de fonds décrivent un intérieur païsan, une place publique, un hameau, enfin un jardin. »

3. Description et analyse architecturale

« Le théâtre est aménagé dans le sous-sol du pavillon d'Enville. Le pavillon est bâti sur une terrasse en remblai au sud et – très probablement – taillée dans la roche au nord.

Les travaux de construction de la terrasse d'Enville ont commencé en 1660 et le pavillon d'Enville est achevé en 1768.

Le chantier de la terrasse a été réalisé en plusieurs phases qui ont été analysées par Pierre-André Lablaude. Les murs de soutènement de la terrasse sont épaulés grâce à des maçonneries en forme de "Y" qui ont été bâties sur la face intérieure des murs de contrebutement, servant probablement de raidisseur interne pour éviter le basculement du mur.

Le remblaiement de la terrasse a été réalisé à l'aide de déchets de craie et de silex issus de la retaille de la falaise au droit de la cour du cerf. Cet apport a par ailleurs été complété pendant près d'un siècle par des matériaux d'origine variée (déchets de pierre, terre, silex, tuiles concassées, sable).

En 1767-1768, la duchesse d'Enville fait construire le pavillon d'Enville par l'architecte Louis Devillars, en lieu et place de l'ancien salon troglodyte qui est alors détruit.

Ce chantier eut pour conséquence :

- *un terrassement important au niveau de la falaise et dans le remblai de la Grande terrasse.*
- *le remaniement de toute la partie haute de la rampe située sous la terrasse et la création d'un escalier à degré monumental permettant d'accéder au théâtre (celui-ci était également desservi par un escalier rampe sur rampe depuis l'antichambre de la bibliothèque).*

- **Fin 2021, Avant-Projet Sommaire pour la restauration du théâtre, Antoine Madelénat, ACMH.**

Il s'agira, pour le titulaire de ce marché, de poursuivre l'étude conduite en ce moment par le cabinet Madelénat Architecture, constitué de l'équipe suivante :

- Caroline Cordier : scénographe
- Alternet : ingénierie du bâtiment (BET fluide)
- Thierry Montagne (économiste).

3 Périmètre de l'opération :

L'opération objet du présent programme de mission de maîtrise d'œuvre aura pour objectif :

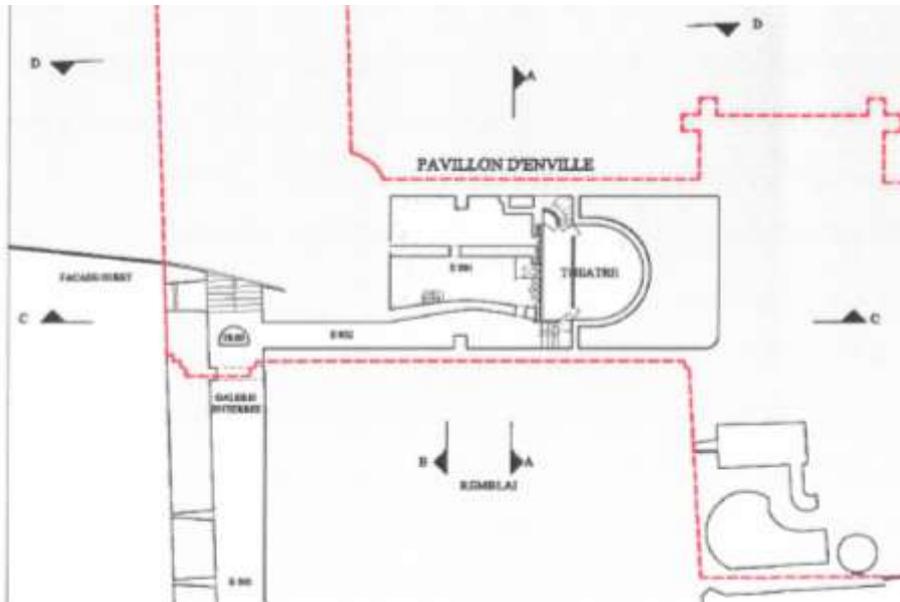
- La restauration du théâtre
- La restauration et la mise en sécurité des accès à ce théâtre, suivant la réglementation liée à ce type de catégorie d'établissement. La mission comprendra la rédaction des pièces techniques nécessaires au dépôt des autorisations nécessaires à cette modification d'ERP, les échanges et négociations avec les services instructeurs et la rédaction de demandes de dérogation inhérentes à ce type d'espaces exigus avec une forte contrainte patrimoniale.

Aussi, le périmètre de l'opération comprend le théâtre en lui-même, ainsi que les accès nécessaires à son exploitation.

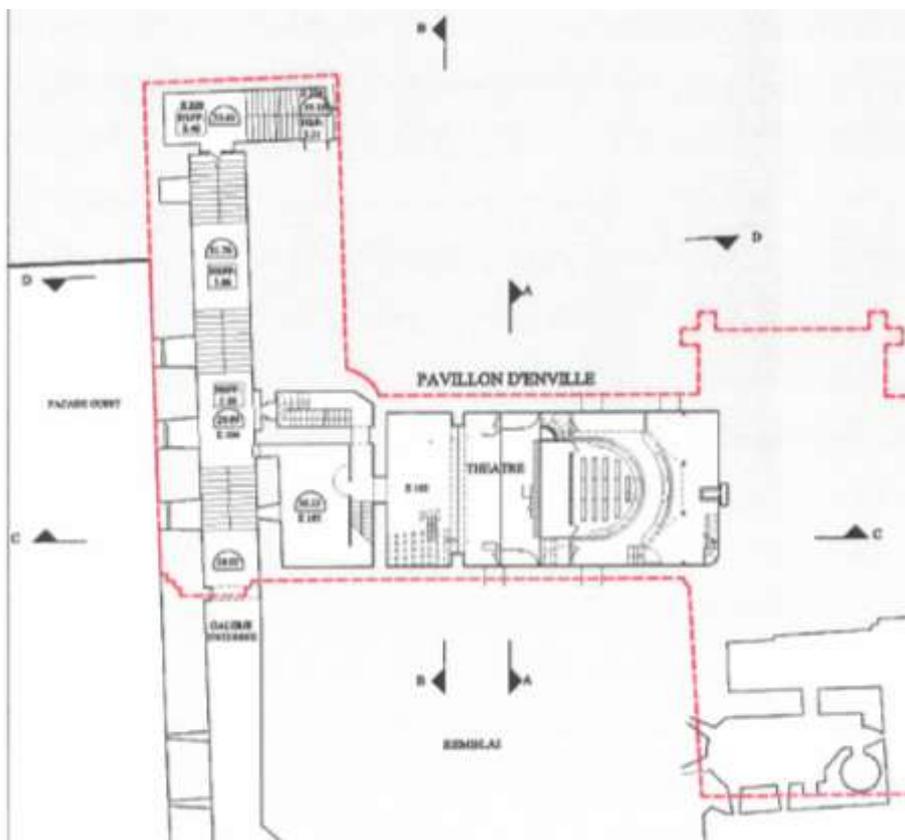
A noter que la question de l'accessibilité du théâtre n'avait pas été envisagée dans le cadre de l'Ad'Ap, l'espace ne faisant pas partie du circuit de visite.

Le budget de travaux est à ce jour estimé à 1,3 millions d'euros TTC, mais celui-ci sera affiné dans le cadre de l'étude d'avant-projet sommaire en cours.

4 Plan du théâtre, au sein du pavillon d'Enville (voir tous détails en annexe à la consultation)



Plan du sous-sol, niveau fosse



Plan du sous-sol, niveau scène

5 Destination / usage du théâtre

L'EPCC souhaite que ce théâtre puisse être polyvalent et donc utilisé à différentes occasions, par ordre d'importance et de fréquence :

- Visite guidée accompagnée, en extra au parcours de visite classique,
- Lieu de formation à la pratique théâtrale,
- Lieu de représentation de spectacles vivants, pièces de théâtre, ou concerts, en comité restreint,
- Lieu d'événement culturel type conférence, projection de cinéma etc.,
- Mise à disposition de l'espace pour événementiel auprès des partenaires de l'EPCC

Parti de restauration :

Peut-être à l'image de la conclusion du rapport de Jean Paul GOUSSET, le projet d'orientation 2017-2021 de l'EPCC pour le château s'intitulait « Histoire et Création ».

« il ne faut jamais perdre de vue qu'un spectacle est fait pour un public qui en un temps donné réagit avec sa sensibilité. [...] il faudra pour la restauration agir comme au cours d'un spectacle, satisfaire le public en lui donnant de l'illusion et en faisant travailler son imaginaire. »

Il faudra bien évidemment respecter l'**Histoire** de cet ensemble architectural qui a pu être sauvé malgré son état sanitaire inquiétant il y a quelques années.

Cependant, il devra être fonctionnel sur le long terme, inspirant pour les artistes qui y travailleront et unique pour les visiteurs qui le découvriront.

Extrait du projet d'orientation par Marie-Laure ATGER, juillet 2016 :

*« Je souhaite que le château devienne un lieu de pratique culturelle, et non seulement de « consommation » d'expositions, de spectacles, de concerts, de colloques. Il deviendra un lieu où l'on peut **se former à toutes les pratiques artistiques**. Ces activités seront donc en premier lieu destinées à un **public de proximité**. »*

Ainsi, dans la lignée des conférences d'art contemporain, des **ateliers** d'écriture et des master classes de musique déjà mis en œuvre, des **stages** d'arts plastiques, de musique, de théâtre, de photographie seront proposés. »

Les questions d'usages et des conditions de sécurité d'accès ont déjà été envisagées dans le cadre de l'étude de Pierre-André LABLAUDE DE 2013, en voici les principales conclusions, toujours d'actualité :

« Le rapport établi en 1994 par Jean-Paul GOUSSET, régisseur de l'Opéra Royal du Château de Versailles, démontrait la faisabilité et l'intérêt d'un parti de restauration selon les dispositions d'origine du XVIIIème siècle, en proposant par ailleurs de ne retenir de l'état du XIXème siècle que certains apports susceptibles de concourir à l'amélioration des agencements techniques.

Côté scène, il est relativement aisé de rétablir le cadre de scène et la machinerie des cintres, encore en place. Les châssis de coulisses, entièrement disparus, pourraient néanmoins être restitués selon les modèles encore conservés dans certains autres (rares) théâtres de société. Par ailleurs, leur emplacement d'origine est défini dans le parquet de la scène.

Côté salle, la réfection du mobilier à neuf serait à privilégier. Celui-ci pourra être restitué à l'identique à partir des vestiges existants encore en place. Ce choix permettrait de les adapter aux réglementations de sécurité incendie actuelles, notamment en ce qui concerne la résistance au feu. La documentation sur le théâtre, associée à la richesse des nombreux vestiges encore en place, permettrait de reconstituer,

jusqu'au détail des teintes utilisées à son origine, le Théâtre de la Duchesse d'Enville dans toute sa splendeur.

Pour ce qui concerne le mobilier du début du XIXème siècle, seraient essentiellement conservés les bancs du parterre et la rampe lumineuse. A contrario, les corbeilles d'avant-scène ainsi que la trappe d'accès à la fosse d'orchestre et au parterre seraient supprimées, permettant ainsi de rétablir l'accès en fond de la salle, directement par le portillon. Les ailes latérales du balcon, disgracieuses, très ruinées et qui plus est totalement hors normes pour l'accès du public, ne seraient pas conservées.

A partir de ces principes de restauration, argumentés et détaillés dans le chapitre précédent, plusieurs types d'utilisation du Théâtre peuvent être envisagés :

- Visite libre :

L'intégration du théâtre dans le parcours de visite libre du château peut être envisagée. L'accès se fait par la galerie E 104. Le public est ensuite dirigé vers la salle E103 où il peut avoir, de l'extérieur, un aperçu de la salle à travers une cloison vitrée mise en place dans la porte du lointain en fond de scène.

Compte tenu de la fragilité de l'espace, l'accès libre à l'intérieur du théâtre par le couloir sous la scène E002 ne serait pas en revanche matériellement envisageable.

- Visite guidée

Deux options d'accès existants permettent d'envisager la réalisation de visites guidées à l'intérieur du théâtre, pour un nombre réduit de personnes.

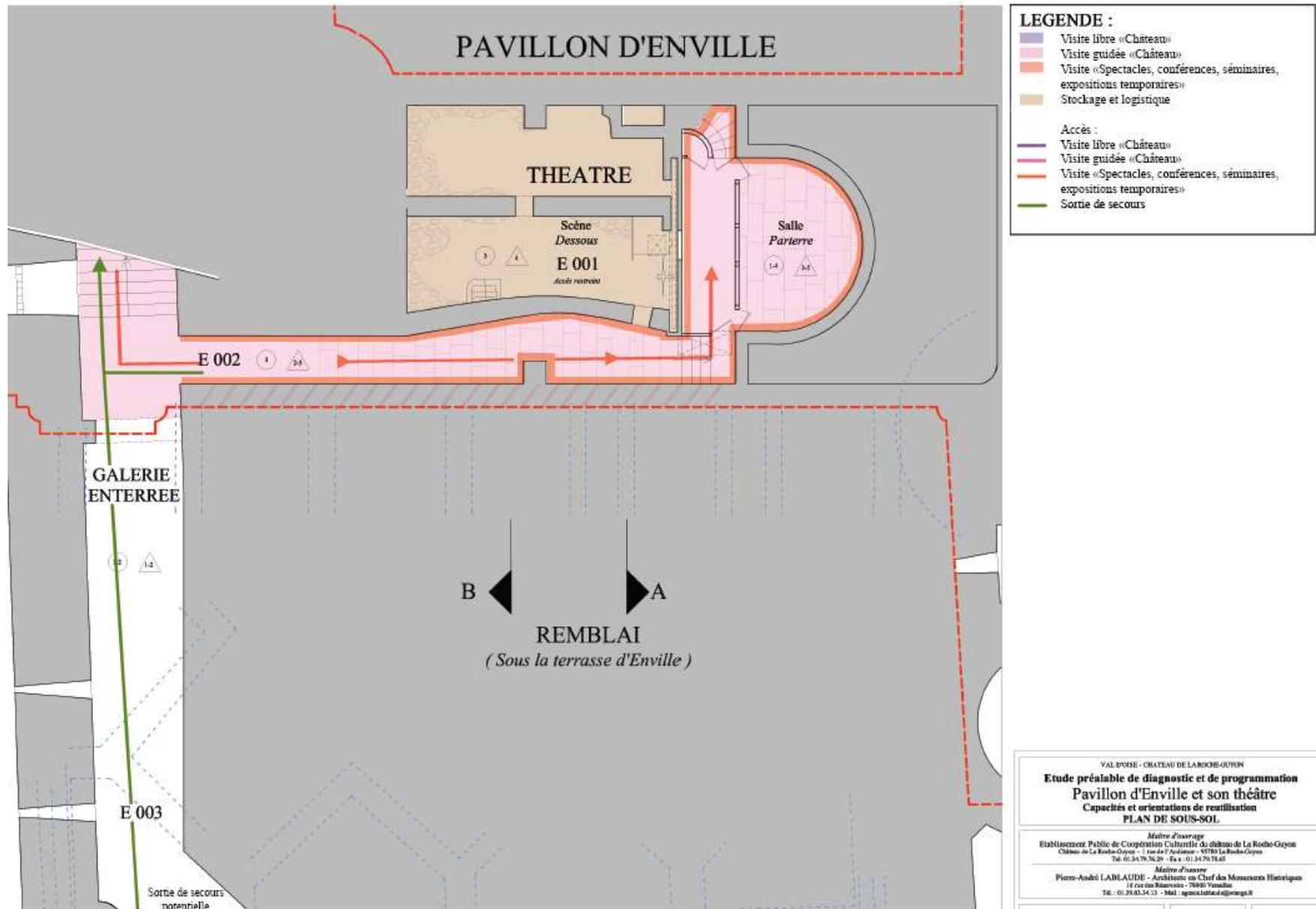
- Lieu de spectacles ou conférences

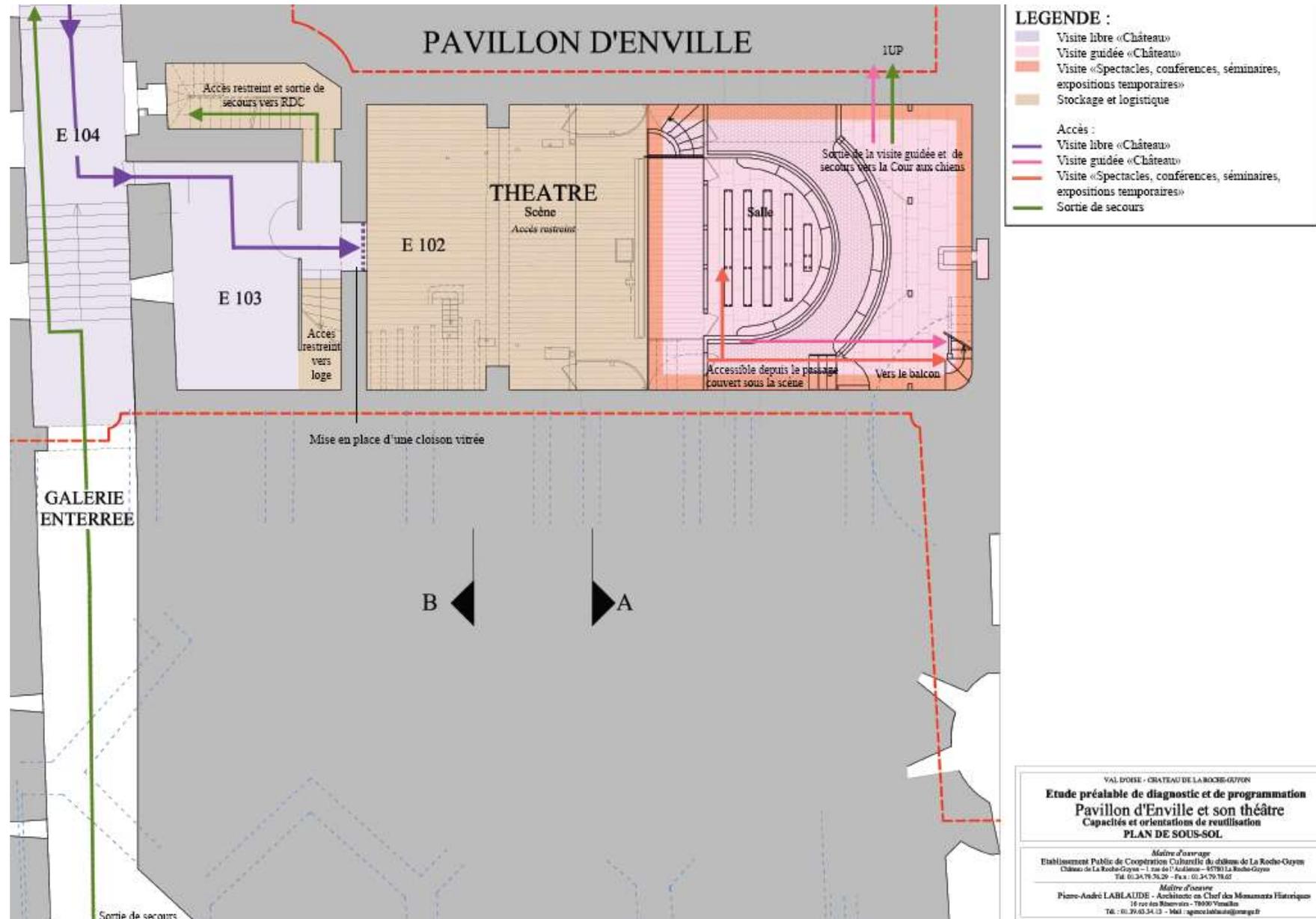
Les dispositions intérieures du XVIIIème siècle, notamment celles relatives à l'accès à la salle et à sa capacité en effectif de spectateurs, s'avèrent plus adaptées que celles plus tardives à la réutilisation du théâtre en tant que salle de spectacles ou de conférences ouverte au public.

Dans le cadre d'un événement théâtral, musical, d'animation ou de conférence, le public est orienté vers la galerie E 104. Il emprunte le couloir sous la scène E002 et peut se diriger directement vers la corbeille et vers la loge de corbeille. Une fois dans la loge, il peut se diviser en deux pour accéder au balcon tant par le côté pair que par le côté impair.

L'effectif maximal du public susceptible d'être ici accueilli, dans une configuration en salle de spectacles ou de conférence, pourrait se décomposer comme suit :

- Parterre : jusqu'à 39 personnes.*
- Corbeille : jusqu'à 11 personnes.*
- Loge de corbeille : jusqu'à 18 personnes.*
- Balcon : jusqu'à 18 personnes.*





Soit un effectif total de 86 spectateurs (non compris le personnel sur scène (acteurs, musiciens, machinistes, conférenciers etc..., disposant quant à lui d'une sortie de secours spécifique par la porte du lointain en fond de scène).

Une sortie de secours supplémentaire vers la Terrasse d'Enville pourrait être éventuellement créée côté Sud, en symétrie à celle déjà existante côté Nord (vers la Cour aux chiens). Elle aurait cependant un impact, délicat à traiter, sur la configuration du parterre de la Terrasse d'Enville.

Analyse de la conformité aux normes de sécurité

L'ouverture du Théâtre au public en tant que salle de spectacles ou salle de conférences soumettrait celui-ci aux normes de sécurité actuelles afin de permettre l'évacuation du public, l'intervention des secours et la limitation de la propagation de l'incendie.

Les édifices recevant du public sont classés en types selon la nature de leur exploitation. Le Théâtre de la Roche-Guyon devrait être ainsi classé en tant qu'édifice de Type "L" : Salle à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples et devrait de ce fait, respecter les dispositions particulières au Type "L", portant pour sa part des aggravations spécifiques aux Dispositions générales du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public.

L'application du règlement de sécurité dépend également de la catégorie de l'édifice, définie selon le nombre de l'effectif des personnes admises (public et personnel, sur la base de la déclaration faite par le chef d'établissement). Le calcul de l'effectif du public, sera basé sur le nombre de places assises, ici calculé à 86 places.

Dans le cadre de cette opération, il est proposé de classer le théâtre en tant qu'édifice de type L, de 4ème catégorie (inférieur à 300 personnes).

En tout état de cause, cette opération devra être menée en étroite collaboration avec les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité. »

Concernant les décors peints :

Les précédentes études ont conduit à des choix, notamment en termes de restauration, recréation de décors peints. Voici le programme de travaux tel qu'il était envisagé dans le cadre de l'étude préalable de 2013 (p.166) :

« - Restauration des décors peints de la voûte y compris consolidation préalable des supports anciens en plâtre conservés : filets, moulures en trompe l'oeil, faux ciel, en conservation sur les parties anciennes et en restitution sur les parties neuves.

- Création de décors peints sur support bois pour périactes, selon modèles analogiques anciens, y compris études d'exécution.

- Création de décors peints sur support bois pour cadre de scène, mur du proscenium et sa voûte lambrissée, selon modèles analogiques ancien y compris étude d'exécution.

- Création de deux toiles de fond de scène à motifs : intérieur paysans et hameau (dito)

- Restauration en conservation de décors peints à motifs d'attributs musicaux et faux-marbres sur support bois des garde-corps menuisés du parterre, travaux comprenant : dépose préalable des panneaux en liaison avec le menuisier, après préconsolidation en place, consolidation en atelier, refixage de la couche picturale, réintégration limitée de petites lacunes, application finale d'un vernis acrylique mat, par vaporisation.

- Sur panneaux neufs, en remplacement de panneaux disparus, restitution de décors d'accompagnement analogues, exécutés selon les mêmes techniques.

- A partir des vestiges anciens identifiés, restitution de décors peints à faux-marbres sur support bois sur soubassement de la balustrade de la loge de corbeille et autres décors peints sur support bois pour garde-corps de la loge de balcon.

- Patine générale d'harmonisation d'ensemble sur tous les ouvrages neufs de maçonnerie et menuiserie. »

Autre élément évoqué dans cette étude de 2013 :

« - *Restauration de deux poêles en faïence anciens (loge et salle) précédemment vandalisés : pièces céramique à glaçure blanche, dessus en marbre gris de Sainte-Anne, pièces métalliques d'équipement en fonte, fer forgé et laiton. »*

- *Fourniture et pose d'un rideau de scène en drapé de velours, y compris grément de manœuvre : galon, franges et pampilles en canetillage.*
- *Fourniture et pose de drapés sur cadre de scène*
- *Garniture et revêtement des mains courantes d'appuis de la balustrade et garde-corps en velours de coton garni de crin.*
- *Moquette pour fosse d'orchestre, corbeille, loge de corbeille et balcon. »*

Les partis de restauration, ainsi que les questions d'usage, évoqués précédemment, sont étudiés dans le cadre de l'avant-projet sommaire en cours.

Celui-ci prendra ainsi une forme d'aide à la décision pour la maîtrise d'ouvrage, et permettra d'établir le programme définitif, sur lequel la prochaine équipe titulaire de l'accord-cadre travaillera pour la restauration du théâtre.

6 Eléments de missions

L'étude de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments de mission suivant :

Mission(s)	Désignation	Délais d'exécution
APD	Avant-Projet Détaillé	3 mois
PRO	Etudes de projet	2 mois
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux	2 semaines après transmissions des offres par AMO ou MOA
VISA	Conformité et visa d'exécution au projet	5 jours
DET	Direction de l'exécution des travaux - Diffusion des compte-rendu détaillés - Délai de vérification des décomptes mensuels - Etablissement du décompte général	- 3 jours suivant la réunion - 7 jours - 20 jours après la date de remise au maître d'œuvre du projet de décompte final par le titulaire
	Dossier des ouvrages exécutés (DOE)	- 40 jours
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement	

Le titulaire comprendra dans son forfait de rémunération de phase APD la prise de connaissance des précédentes études de diagnostic, d'APS, la récupération et prise en main des relevés des espaces concernant l'opération, les conclusions des travaux d'urgence.

Eléments de missions complémentaires choisis par la maîtrise d'ouvrage :

- Ordonnancement, Pilotage et Coordination de travaux (O.P.C.)
- Coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI)

Compétences spécifiques requises au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre :

- Spécialiste des machineries de théâtres anciens
- Economiste de la construction
- BET fluide
- Coordonnateur SSI
- O.P.C.

7 Calendrier de l'opération

Inscrit dans le projet de l'établissement, et objet de promesse de financement, les travaux sur le théâtre devront commencer fin 2022, en suivant les délais d'étude précisés précédemment.

Les travaux ne feront pas l'objet de tranches.

Il n'y a, à ce stade, pas de durée prévisionnelle de travaux d'établie.